Pour cent
BASSE-NORMANDIE

INSEE
BASSE NORMANDIE

N° 48 - octobre 2011

Les nouveaux contours de l'urbain

En 2010, la Basse-Normandie compte 72 unités urbaines, soit 12 de plus qu'en 1999. Depuis 1999, l'espace urbain a ainsi gagné 360 km² dans la région (+ 20 %). Avec juste un peu plus d'un habitant sur deux (55,3 %) dans les villes, le caractère rural de la Basse-Normandie reste marqué. Hors Ile-de-France, la moyenne nationale s'établit à 73 %.

Le tracé des frontières entre territoires urbains et ruraux évolue régulièrement sous l'effet de l'extention des villes. Limitée à la périphérie proche des villes dans les années 1970-1980, celle-ci concerne aujourd'hui des communes de plus en plus éloignées des centres. La tendance à l'étalement urbain se poursuit ainsi par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes jusqu'alors rurales. Les contours des agglomérations ont été actualisés à partir des données du recensement de la population 2007. Le précédant découpage remontait au recensement de 1999.

La Basse-Normandie compte désormais 72 unités urbaines. Par cette nouvelle partition, 66 communes bas-normandes auparavant rurales sont désormais classées urbaines et 6 autres redeviennent rurales. L'espace urbain gagne ainsi 360 km² dans la région (+ 20 %) et couvre aujourd'hui 12 % du territoire. En France métropolitaine, ce taux atteint 22 %. En 2007, l'espace urbain totalise 808 200 habitants, soit 55,3 % de la population régionale quand la moyenne nationale de métropole s'établit à 77,3 % et à 73 % en Province. Seules les régions Limousin et Poitou-Charentes présentent un caractère rural encore plus prononcé. L'Orne, mais aussi la Manche, font partie des seize départements métropolitains au taux d'urbanisation inférieur à 50 %. Dans le Calvados en revanche, plus de six habitants sur dix résident dans une unité urbaine.

Comme toute limite dans une classification, la frontière entre urbain et rural s'avère parfois ténue. Ainsi, Saint-Contest, commune de la périphérie caennaise en extension, 2 350 habitants en 2007, appartient-elle à l'espace rural du fait de la discontinuité du bâti au sein de la commune ainsi qu'entre elle et les deux unités urbaines limitrophes. En revanche, la commune voisine de Cairon (1 570 hab.), rurale jusqu'alors, appartient désormais à l'espace urbain, formant avec Rosel et Lasson une unité urbaine.

Les unités urbaines en 2010

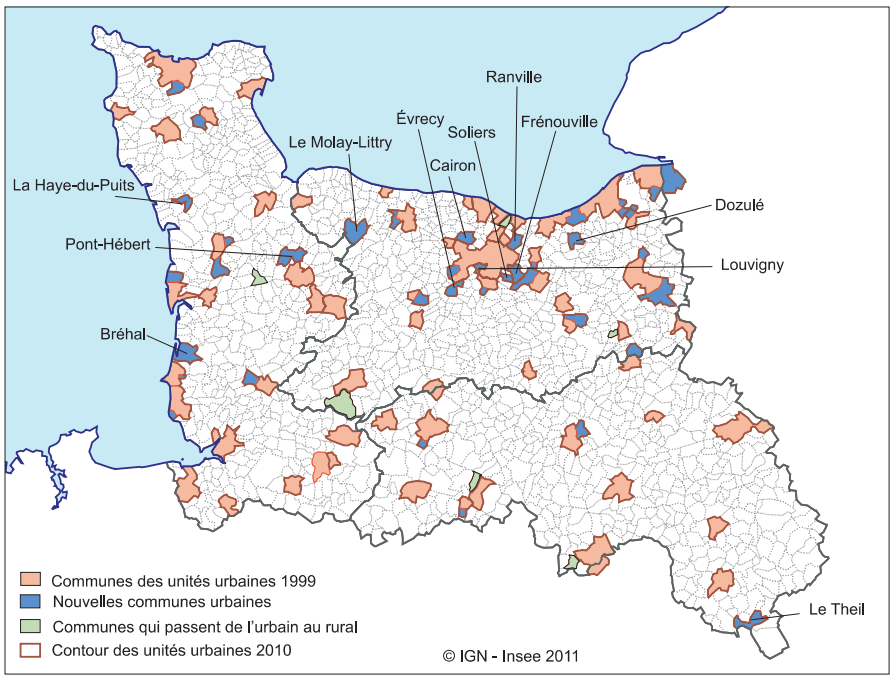

La forme d'urbanisation des communes influe également sur le classement. Par exemple, la commune de Biéville-Beuville (Calvados), issue d'une fusion de deux entités, 2 500 résidents, constitue à elle seule une unité urbaine en raison du continuum du bâti entre les deux anciennes communes constitutives de l'actuelle. Dans la Manche, la commune littorale de Barneville-Carteret, issue elle aussi d'une fusion et de taille équivalente à celle de Biéville-Beuville, est elle qualifiée rurale, bien que plus densément peuplée. La discontinuité du bâti, effective entre la partie littorale et le reste de la commune, justifie un tel classement.

La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que

Évolution de la population des unités urbaines entre 1999 et 2007

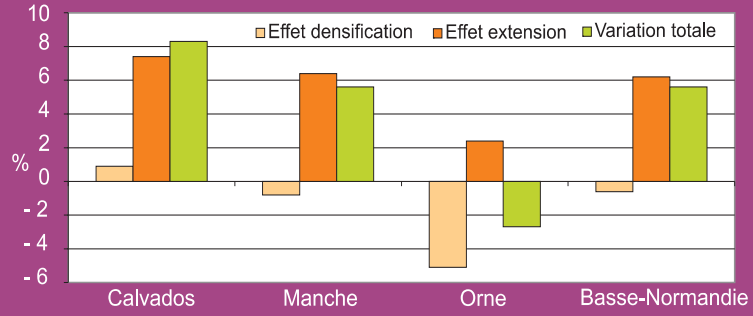

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

La "**variation totale**" est le taux de croissance de la population des unités urbaines du territoire entre 1999 et 2007.
"**L'effet densification**" est le taux de croissance de la population entre 1999 et 2007 à périmètre constant, celui de 2010.
"**L'effet extension**" est la croissance liée à l'évolution du périmètre des unités urbaines à population constante, celle de 1999.

des variations à limites inchangées. En Basse-Normandie, ces deux composantes ont des effets opposés. Entre 1999 et 2007, la croissance démographique urbaine aurait atteint 5,6 %, les unités urbaines ayant, dans des géographies différentes, gagné plus de 42 500 habitants. Cette augmentation est entièrement due à l'absorption dans l'espace urbain des nouvelles communes qui étaient hier parmi les communes rurales les plus dynamiques (effet d'extension). Les communes déjà urbaines en 1999 enregistrent, elles, un recul de leur population de 1,4 %.

Les villes centre des unités urbaines enregistrent une décroissance affirmée de leur population tandis que les communes de leur périphérie immédiate et les unités urbaines qualifiées de "villes isolées" connaissent dans leur ensemble un essor démographique. A périmètre constant, c'est surtout le monde rural qui porte la croissance démographique régionale. Composé de 1 586 communes, il a en effet vu sa population augmenter de 7,3 % sur la période. Mais les évolutions ne sont bien sûr pas homogènes au sein de cet espace rural. Plutôt fortes à proximité des plus grands centres urbains, elles s'avèrent plus faibles, voire négatives, ailleurs.

Aujourd'hui, seule l'unité urbaine de Caen compte plus de 100 000 habitants en Basse-Normandie. Elle se classe 35è unité urbaine française.

Edith NAVELLOU
Insee

Définitions

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale.

Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Ces seuils, 200 mètres pour la continuité du bâti et 2 000 habitants pour la population des zones bâties, résultent de recommandations adoptées au niveau international.

Les unités urbaines peuvent s'étendre sur plusieurs départements, voire traverser les frontières nationales. Le découpage en unités urbaines concerne toutes les communes de France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Le découpage de 2010 intègre les communes du nouveau département de Mayotte.

Les unités urbaines bas-normandes ancien et nouveau contour

Territoire de 2010	Population en 2007	808 155
	Variation de 1999 à 2007	- 5 025
	% annuel de variation	- 0,08
Territoire de 1999	Population en 1999	765 570
Variation de population des unités urbaines entre 1999 et 2007 et sa décomposition selon les territoires	Variation totale	42 585
	Variation dans le territoire de 1999	- 9 911
	Population en 2007 sur l'extension territoriale	52 496
	Population en 1999 sur l'extension territoriale	47 610
	Variation dans cette extension	4 886

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE
5 rue Claude Bloch - BP 95137 14024 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.45.73.39
Directrice de la publication : Maryse CHODORGE
Rédacteur en chef : Didier BERTHELOT
Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14
© Insee 2011